



CAPD du 6 décembre 2016

Monsieur le Directeur Académique, Mesdames et messieurs les membres de la CAPD,

Ça y est, on y arrive.

C'est le dernier bal des promotions. Profitons-en des promotions comme on n'en verra plus.

Dernière CAPD des promos à l'ancienne. Ainsi se termine une interminable série de déclarations au cours desquelles, inlassablement, depuis la nuit des temps, ou du moins depuis les temps anciens où sévissaient encore nos ancêtres du SNI, les délégués-es du personnel dénoncent le caractère inégalitaire des promotions :

***Le SNUipp-FSU 12 s'oppose au système actuel des promotions à trois vitesses. Nous revendiquons un avancement unique pour tous, à la vitesse la plus rapide comme les IEN....***

Mais est-ce terminé? Non, pas vraiment... Si les notes et les trois vitesses disparaissent, le tri et la sélection par le mérite seront toujours de mise, et nous continuerons à nous y opposer.

En effet, dans la nouvelle carrière des enseignant-es, certaines mesures vont dans le bon sens, à savoir :

- la transformation d'une partie de l'indemnitaire en points d'indice,
- la revalorisation des grilles indiciaires,
- le principe d'une cadence d'avancement unique (sauf aux 6<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> échelons de la classe normale),

- l'accès de toutes et tous à la Hors-Classe,
- la réduction des écarts dans le déroulement des carrières

Ces mesures se traduiront bien par une amélioration des rémunérations et des carrières. Mais le SNUipp n'en dénonce pas moins d'autres qui sont en deçà des attentes ou même inacceptables :

- Le calendrier étalé jusqu'en 2020, les gains indiciaires assez faibles, entre 6 et 17 points selon l'échelon, ainsi que l'insuffisante revalorisation du début de carrière, ne permettent pas une revalorisation conséquente et immédiate des rémunérations.
- Ensuite, pour les enseignants du 10ème et 11ème échelon proches de la retraite, le passage à la Hors-Classe n'est toujours pas assuré.
- Enfin la création d'une classe exceptionnelle réservée à un nombre restreint d'enseignant-es est inacceptable. Le SNUipp-FSU dénonce la logique managériale sous-jacente à la mise en place de cet outil de tri et de divisions et rappelle son mandat unifiant d'avancement au rythme le plus rapide pour tous pour toute la profession.

Le ministère maintient un rythme d'avancement sélectif à deux moments dans la classe normale, ainsi que pour l'accès à la hors-classe, et pour l'accès à la classe exceptionnelle. Lors de ces quatre rendez-vous, le déroulement de carrière reste donc dépendant de l'évaluation, ce que le SNUipp-FSU continue de contester.

Suite à l'intervention du SNUipp-FSU, le bilan professionnel comme base des rendez-vous carrière a été abandonné et le ratio femmes-hommes dans les promotions sera respecté. (Nous en profitons pour demander un état des lieux de ce ratio pour les échelons concernés)

Le SNUipp-FSU poursuivra ses interventions pour améliorer les textes d'application et pour assurer la réalité des revalorisations.

En ce qui concerne les nouvelles modalités de l'évaluation professionnelle, la mise en place de l'accompagnement devra, pour être efficace, s'appuyer sur une offre de formation continue largement abondée et sur une relation de confiance entre l'IEN et les enseignant-es.

En effet, si la disparition de la note, revendiquée par le SNUipp-FSU, marque la fin d'un symbole fort autour de l'infantilisation de l'Inspection, il est maintenant indispensable que les pratiques et la formation des IEN évoluent vers davantage de confiance envers la professionnalité des enseignants.

